

Quant à la question de mon honorable ami de Qu'Appelle (M. Millar), je dirai que nous n'avons pas encore autorisé l'immigration allemande. J'ai reçu pas plus tard qu'hier une demande d'un jeune homme de Saskatchewan, qui désire faire venir sa sœur d'Allemagne. Nous pourrions peut-être permettre aux jeunes Allemandes qui ont des connaissances ici de venir les voir, mais il serait inexact de dire que nous sommes prêts à admettre l'immigration allemande. Nous n'en sommes pas encore arrivés là. Toutefois, je suis tout disposé à faire droit aux demandes qui sont raisonnables.

M. GOOD: Quel est le pouvoir discrétionnaire que possède le ministre dans des cas de ce genre?

L'hon. CH. A. STEWART: La chose est laissée pour ainsi dire entièrement à son jugement. Le ministre a le droit d'admettre pour ainsi dire n'importe qui au Canada.

L'hon. M. GUTHRIE: J'allais justement demander au ministre si on avait attiré son attention sur un article publié au mois de juin dans le *Canadian Trade Congress Journal*. Cet article est signé de M. Moore, président du Congrès des métiers et du travail et je vois qu'il a été reproduit en partie par le *Journal* d'Ottawa aujourd'hui même. Cet article contient deux points sur lesquels je tiens à attirer l'attention du ministre. M. Moore pense évidemment qu'on laisse une trop grande latitude aux agences de transport ou bien que les règlements relatifs à l'immigration ne sont pas assez stricts, si bien qu'on laisse entrer au Canada un trop grand nombre de gens qui se disent ouvriers agricoles ou domestiques et qui, en réalité, ne le sont pas. Voici ce que dit l'article:

"Lorsque les ressources naturelles du Canada ne seront plus entre les mains des monopoles et que tous ceux qui ont le désir de travailler auront l'occasion de le faire, alors le temps sera venu de songer à une plus large politique d'immigration. La méthode actuelle ne sert qu'à aider ceux qui désirent faire fortune rapidement en exploitant la main-d'œuvre; elle est nuisible aux intérêts des ouvriers canadiens et aux intérêts de ceux qu'on induit en erreur en leur faisant croire que la prospérité et les chances de réussir sont à la portée de tous dans ce pays. L'avenir du Canada exige que les immigrants n'éprouvent aucune désillusion, mais trouvent au contraire chez nous tout ce qu'on leur a fait entrevoir. C'est la seule façon de pouvoir avoir un peuple prospère et satisfait de son sort. Toutes les autres méthodes ne font qu'engendrer le mécontentement, le malaise et la révolte et l'expérience de ces dernières années devrait être un avertissement suffisant pour nous empêcher d'adopter des méthodes aussi nuisibles à l'avenir de notre pays".

Voilà la conclusion que tire M. T. Moore, président du Congrès des métiers et du travail du

[L'hon. Ch. A. Stewart.]

Canada dans un article sur l'émigration, qui doit paraître dans l'édition de juin du *Canadian Congress Journal*.

M. Moore condamne la politique du Gouvernement, qui, dit-il, a ouvert toutes grandes les portes du Canada où il laisse entrer presque n'importe qui. La nouvelle politique va, d'après lui, permettre l'immigration presque illimitée de main-d'œuvre à bon marché pour les fermes et les usines et cela voudra dire que les salaires et les conditions d'existence des ouvriers canadiens seront déterminés en Europe.

L'article prête aussi à M. Moore la déclaration suivante:

"On suppose, dit M. Moore, que quiconque fera le serment qu'il est ouvrier agricole et domestique ou encore qu'il s'attend à avoir un emploi, éprouvera très peu de difficultés pour entrer au Canada.

"Une certaine agence de transport, se disant l'agent officiel de certaines compagnies maritimes canadiennes, a fait paraître, il y a quelque temps, l'annonce suivante: Nous pourrions faire tous les arrangements voulus pour faire passer les voyageurs. Nous économisons sur le prix de passage et nous vous délivrons des ennuis des fonctionnaires de l'immigration. Quelle magnifique déduction à faire sur le peu d'ennuis qu'auront les immigrants si des experts en rédaction d'affidavit conformes aux règlements sont autorisés à acheter les passages pour eux.

"Le but des règlements d'immigration devrait être de protéger ceux qui habitent déjà le pays et de protéger aussi les ouvriers des autres pays désirant émigrer, contre l'exploitation et les peines inutiles"

Cet article est bien au point et si les choses sont aussi négligées qu'il le dit au sujet des immigrants qui viennent ici, je crois que nous devons inaugurer des méthodes plus strictes. Si le fond de cet article est vrai, tout ce qu'un individu doit faire c'est de se présenter chez quelque agent de transport, et de faire un affidavit de simple forme, préparé par l'agent lui-même. Il est probable que dans neuf cas sur dix l'affidavit n'est pas même lu par l'intéressé qui peut même ne pas comprendre la langue. Si c'est tout ce qu'on demande, je prétends que ce n'est pas suffisant. Il n'y a pas de doute que la plainte de M. Moore ne soit bien fondée. Il vient au Canada une foule de gens qui, ostensiblement, passent pour des ouvriers de ferme alors qu'il ne l'ont jamais été et, une fois arrivés ici, ils oublient toute intention de se faire cultivateur. J'ignore si on peut trouver un moyen d'exclure ces gens, mais je crois que si l'on établissait des règlements plus stricts on pourrait fermer la porte à beaucoup de ceux qui entrent au pays en violant les règlements. Mon but est d'appeler l'attention du ministre sur cet article parce que si nous devons avoir des règlements plus sévères, adoptons-les maintenant. En ce moment le pays n'a nul besoin d'un courant d'immi-